

REPUBLIQUE DU TCHAD



RAPPORT DE L'ATELIER DE VALIDATION

Politique minière et du Plan Stratégique de Développement du Secteur Minier du Tchad

Octobre 2025

Le Présidium de l'atelier

- Dr Ali MOUTAYE, Président
- Me DJIMODOUM DJEKOTAR ALLADOUM, Expert en droit minier et législation minière ;
- M. Sadrack DOBE, Directeur Général de la Géologie et du Cadastre Minier



Sommaire

I. INTRODUCTION	3
I.1. Contexte	3
I.2. Objets	3
I.2.1. Objectif principal de l'atelier	3
I.2.2. Objectifs spécifiques (OS).....	3
II. DEROULEMENT DE L'ATELIER	4
II.1. La cérémonie d'ouverture	4
II.2. Mise en place du Présidium	5
II.3. Présentations des documents d'orientation.....	5
II.3.1. Présentation des objectifs et méthodologie de l'atelier	5
II.3.2. Présentation du Diagnostic du potentiel minier du Tchad	5
II.3.3. Présentation de la Politique Nationale Minière et de la Stratégie de Développement du Secteur Minier	6
II.3.4. Présentation du Plan d'Actions Opérationnel et du cadre budgétaire	6
II.3.5. Répartition et Travaux des groupes	7
II.3.6. Observations ou réactions globales	7
II.3.7. Recommandations.....	8
CONCLUSION.....	9

I. INTRODUCTION

I.1. Contexte

Dans le cadre de l'élaboration participative et inclusive de la Politique Minière Nationale (PMN) et du Plan Stratégique de Développement du Secteur Minier du Tchad 2025-2035 (PSDSM), accompagné de son Plan d'Action Opérationnel, le Ministère du Pétrole, des Mines et de la Géologie en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) appuyés par une équipe des consultants ont produit les documents stratégiques qui constituent le cadre de référence pour la transformation du secteur minier tchadien.

Conformément à l'approche participative et inclusive qui a guidé tout le processus d'élaboration, un atelier de validation réunissant l'ensemble des parties prenantes du secteur minier est tenu du 22 au 23 octobre 2025 à l'hôtel de l'Amitié de Ndjamena, pour examiner, amender si nécessaire, et valider officiellement ces documents stratégiques avant leur adoption par le Gouvernement.

I.2. Objets

I.2.1. Objectif principal de l'atelier

L'atelier a pour objet principal de recueillir les amendements et suggestions et valider officiellement la PMN et du PSDSM 2025-2035 et son PAO 2025-2030, afin de créer un consensus national sur les orientations stratégiques du développement minier au Tchad.

I.2.2. Objectifs spécifiques (OS)

Spécifiquement, il s'agit de :

- OS1. Présenter de manière exhaustive les trois documents stratégiques (la PMN, le PSDSM et le PAO) à l'ensemble des parties prenantes ;
- OS2. Examiner de manière critique et approfondie le contenu des documents à travers des travaux en plénière et en groupes thématiques ;
- OS3. Recueillir les observations, amendements et recommandations des participants sur le fond et la forme des documents ;
- OS4. Valider le cadre stratégique global : vision, objectifs, orientations, axes d'intervention et actions prioritaires ;
- OS5. Valider le cadre de financement et le dispositif de gouvernance proposés ;
- OS6. Valider le Plan d'Action Opérationnel 2025-2030 avec ses 87 actions prioritaires et son budget de 63 milliards FCFA ; et
- OS7. Adopter formellement les documents par consensus.

II. DEROULEMENT DE L'ATELIER

II.1. La cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture a été marquée par deux temps forts : les mots de circonstances de M. MAMADOU SOW, Economiste principal, représentant du Représentant Résidant du PNUD et le discours d'ouverture de Madame NDOLENODJI ALIXE NAIMBAYE, Ministre du Pétrole, des Mines et de la Géologie.

En effet, Madame la Ministre et M. l'Economiste principal ont tous deux salué la dynamique de la collaboration de leurs institutions et l'efficacité de l'appui technique du PNUD au secteur minier tchadien.

L'Economiste principal a remercié Madame la Ministre des Mines et de la Géologie pour son leadership, sa disponibilité et son implication personnelle dans le processus de formulation et de validation de ces instruments structurants ; l'équipe technique nationale et les consultants, pour la qualité du travail réalisé et leur engagement tout au long du processus. Il a par ailleurs salué la qualité des documents soumis à la validation, qui constituent désormais des instruments de pilotage, de planification et de transformation durable du secteur minier tchadien.

Madame la Ministre a précisé que le secteur minier du Tchad représente un pilier stratégique pour le développement économique du pays et d'ajouter que le sous-sol regorge de ressources naturelles d'une grande richesse. Elle a affirmé qu'il est du devoir du Gouvernement, de mettre en place une politique de gestion durable et inclusive de ces ressources, afin de maximiser leur contribution au bien-être de la population et à la construction d'une économie diversifiée, résiliente et compétitive.

Elle a rappelé que la PMN et du PSDSM sont le fruit d'une réflexion approfondie et d'une concertation avec les acteurs clés du secteur. Elle indique que ces documents s'inscrivent dans un cadre de gouvernance claire et transparente, visant à encourager l'investissement privé tout en garantissant que les bénéficiaires du secteur profitent à l'ensemble de la population tchadienne.

Elle déclare que le gouvernement est résolument engagé à faire du secteur minier un levier de transformation sociale et économique, dans le respect des engagements environnementaux et sociaux.

Selon Madame la Ministre, les ambitions de cette politique et de sa stratégie s'inscrivent dans la droite ligne du Plan National de Développement, « **Tchad connexion 2030** » et le programme politique du Maréchal Mahamat Idriss Deby Itno, Président de la République, Chef de l'Etat. A cet effet, elle invite les participants à soutenir cette démarche collective, dans un esprit de coopération et d'engagement, pour bâtir un Tchad plus prospère, plus solidaire et plus durable.

II.2. Mise en place du Présidium

Après la cérémonie d'ouverture, un présidium est mis en place par la plénière suivi de présentation des participants.

Le présidium est composé de :

- ✓ Président : Dr Ali MOUTAYE ;
- ✓ Rapporteur Général : Me DJIMODOUM DJEKOTAR ALLADOUM ; et
- ✓ Rapporteur Général Adjoint : M. Sadrack DOBE, Directeur Général de la Géologie et du Cadastre Minier

II.3. Présentations des documents d'orientation

II.3.1. Présentation des objectifs et méthodologie de l'atelier

Pour faciliter les échanges et canaliser les interventions des participants, le chef de mission des consultants, Dr. DOUZOUNET MALLAYE a présenté les objectifs et méthodologie de l'atelier.

Cette présentation faite par Dr. DOUZOUNET MALLAYE, Chef de mission des consultants, ~~En~~ précise le contexte de l'élaborations des documents d'orientations susmentionné. Il indique que PMN et PSDSM est d'aligner à la Vision 2030 du Tchad avant de souligner les objectifs et résultats attendus de l'atelier.

II.3.2. Présentation du Diagnostic du potentiel minier du Tchad

Cette présentation qui porte sur l'analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces (FFOM) du secteur minier tchadien a été faite par Dr DOUZOUNET MALLAYE. Il ressort de cette analyse les conclusions suivantes :

1. Le diagnostic du secteur minier tchadien révèle un potentiel immense encore insuffisamment valorisé.
2. Les défis relevés – qu'ils soient institutionnels, techniques, environnementaux ou liés à la gouvernance – ne sont pas insurmontables.
3. Ces défis appellent une action coordonnée, visionnaire et résolue de l'État, du secteur privé et des partenaires techniques et financiers.
4. Si les réformes proposées sont pleinement mises en œuvre, le secteur minier pourrait devenir l'un des piliers de la transformation économique du Tchad et un levier décisif pour la création d'emplois et la réduction de la pauvreté.

II.3.3. Présentation de la Politique Nationale Minière et de la Stratégie de Développement du Secteur Minier

Cette présentation qui porte sur l'agencement, la mise en œuvre et la matrice du plan d'action opérationnel de la politique minière et le Plan stratégique de développement du secteur minier est assurée par M. Honoré JIBIKILAYI, Expert minier.

L'Expert minier a rappelé que le cadre logique de cette politique minière est articulé autour de quatre orientations stratégiques majeures et onze axes d'intervention, déclinés en plus de 88 actions prioritaires. Ces orientations stratégiques sont entre autres :

- Le renforcement des capacités institutionnelles du secteur minier au Tchad ;
- Le renforcement des capacités des systèmes de gouvernance des institutions clés impliquées dans la gestion du secteur minier au Tchad ;
- La Promotion du développement du secteur minier du Tchad ;
- La mobilisation des financements diversifiés et durables pour le développement du secteur minier du Tchad, etc.

S'agissant de l'agencement et de la mise en œuvre, l'Expert minier a souligné que le Plan d'actions opérationnel 2025 - 2030, de 87 actions prioritaires pour un coût global de 63085 millions de FCFA, se présente sous la forme de tableau à plusieurs colonnes. Il a en outre indiqué que ce plan d'actions opérationnel configure les modalités d'accomplissement des actions prioritaires, en situant dans les colonnes respectives les informations relatives aux :

- Orientations et axe stratégiques ;
- Objectifs stratégiques ;
- Actions prioritaires ;
- Indicateurs de résultat ;
- Entités d'exécution (responsable et partenaires) ;
- Délais d'exécution ; et
- Coûts estimatifs.

Par ailleurs, il précise que ce cadre stratégique ambitionne de faire du secteur minier un moteur de croissance inclusive et résiliente, respectueux des normes environnementales, générateur d'emplois et de revenus, tout en contribuant significativement à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) et à la mise en œuvre du Plan National de développement (PND).

II.3.4. Présentation du Plan d'Actions Opérationnel et du cadre budgétaire

Cette présentation est assurée par M. Honoré JIBIKILAYI, Expert minier. A cette occasion, il a précisé que le ministère en charge des Mines et de la Géologie assurera la coordination de la mise en œuvre. Il est investi des droits et a l'obligation de concevoir et de proposer l'exécution tactique du Plan d'actions opérationnel.

Le budget estimatif du plan d'actions opérationnel 2025-2030 est reparti sur quelques orientations stratégiques suivantes :

- **Orientation stratégique 1** : Capacités institutionnelles (5 340 M XAF, 8,4%) ;
- **Orientation stratégique 2** : Systèmes de gouvernance (5 725 M XAF, 9 %) ;
- **Orientation stratégique 3** : Développement du secteur minier (36 370 M XAF, 58 %) ; et
- **Orientation stratégique 4** : Mobilisation de financements (1 5650 M XAF, 25 %).

II.3.5. Répartition et Travaux des groupes

La présentation globale des documents élaborés est suivie de répartition des participants par groupe de travail sur les thématiques ci-dessous :

Groupes	Thématiques
1	Diagnostic stratégique (PP 25-48)
2	Politique Minière (PP 50-57)
3	Plan stratégique de Développement du Secteur Minier (PP 58-93, OS 1-3)
4	PSDSM Objectifs Spécifiques 4 et Stratégie de mise en œuvre et mécanisme de financement (PP 94-106)

Ensuite, une autre répartition de groupes a été faite pour aborder les thématiques suivantes :

Groupes	Thématiques
1	Orientation stratégique 3. Promotion du développement du secteur minier du Tchad
2	Matrice d'action de la politique minière et de la stratégie de développement du secteur minier
3	Financement du Développement du secteur minier

II.3.6. Observations ou réactions globales

En réaction, les participants ont fait part de quelques préoccupations et observations ci-dessous :

Premier jour		
N°	Intervenants	Préoccupations/observations
1	DG la Société GMIA	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les chiffres avant avancés par les consultants sont-ils des financements en cours ? ✓ Le comptoir dont les consultants font allusion n'existe plus.
2	DG des Mines	Pourquoi les consultants ont présenté seulement que trois provinces ? Pourquoi ils n'ont pas mentionné l'or dans le Tibesti ?
3	DG de la SONACIM	Quelles dispositions faut-il prendre pour éviter que la mine ne subisse pas le même sort que le pétrole ?
4	Coordonnateur du PADSMT	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Pourquoi le secteur minier n'est pas suffisamment soutenu par les PTF ? ✓ Il est souhaitable de mettre sur pieds un guichet unique des PTF.
Dernier jour		
	DG des Mines	Contrairement à ce que les consultants pensent, il faut noter qu'il y a souvent des conflits entre les autochtones et les détenteurs de titres.
	Coordonnateur de l'Organisation de lutte contre la corruption	Il faut impliquer les acteurs communautaires dans l'élaboration de la PM et mettre en place les mécanismes de contrôle rigide.

Economiste principal du PNUD	N'est-il pas souhaitable de rationaliser/réduire le nombre d'actions proposées par les consultants ?
Représentant de la Chambre de commerce	Pourquoi la chambre de commerce n'est pas impliquée ?

Les travaux de ces différents groupes ont permis de faire les observations de formes et de fond à intégrer dans les documents soumis à la validation.

II.3.7. Recommandations

Au terme de l'atelier de validation, les participants ont formulé les recommandations suivantes

1. Sur la mise en œuvre des documents stratégiques :

- ✓ Valider la PM-PSDSM au niveau gouvernemental ;
- ✓ Mettre en place un mécanisme institutionnel multisectoriel de pilotage et de suivi-évaluation de la mise en œuvre de la Politique Minière Nationale et du Plan de Développement du Secteur Minier et son Plan d'Action Opérationnel ;
- ✓ Harmoniser le fonds de souveraineté proposé dans la stratégie de Développement du Secteur Minier avec celui créé dans le Code Minier en vigueur, dans la révision du Code minier en cours ;
- ✓ Envisager une étude de faisabilité de l'opérationnalisation de fonds souverain minier pour la transformation économique, en s'appuyant sur le PADSMT ;
- ✓ Renforcer les dispositifs de bonne gouvernance, de transparence et de redevabilité, notamment à travers la mise en œuvre effective des principes de l'ITIE et du VMA ;
- ✓ Présenter les actions prioritaires inscrites dans le PND à la table ronde d'Abu Dabi pour la mobilisation des ressources de financement de « Tchad connexion 2030 » ;
- ✓ Organiser une table ronde nationale des bailleurs pour la mobilisation de ressources financières pour la mise en œuvre de la Politique minière nationale et du Plan stratégique de Développement du Secteur Minier ;
- ✓ Élaborer un cadre budgétaire clair et durable pour soutenir l'exécution des actions prévues ;
et
- ✓ Assurer la synergie d'action entre les ministères techniques et les parties prenantes.

2. Sur la gouvernance et la transparence :

- ✓ Renforcer les dispositifs de bonne gouvernance, de transparence et de redevabilité, notamment à travers la mise en œuvre effective des principes de l'ITIE ; et
- ✓ Mettre à jour régulièrement le cadastre minier et le rendre accessible au public.

3. Sur le développement local et la responsabilisation des communautés :

- ✓ Promouvoir une redistribution équitable des revenus miniers au profit des communautés locales ;
- ✓ Intégrer les dimensions genre, jeunesse et environnement dans tous les projets miniers ; et
- ✓ Mettre en œuvre des mesures sociales et environnementales strictes pour prévenir les conflits liés à l'exploitation minière.

4. Sur le renforcement des capacités :

- ✓ Former et outiller les acteurs publics, privés et communautaires sur la gestion durable du secteur minier ; et
- ✓ Soutenir les programmes de recherches appliquées et d'innovations technologiques en lien avec les ressources minières.

5. Sur la mobilisation des investissements :

- ✓ Créer un environnement attractif et sécurisé pour les investissements responsables dans le secteur ; et
- ✓ Promouvoir le Tchad, à l'international, comme une destination minière émergente.

6. Sur la Coordination :

- ✓ s'appuyer sur le PADSMT comme mécanisme fédérateur (CIO/CTP + les Composantes), avec la participation des provinces et du secteur privé pour fluidifier les décisions et fiabiliser le suivi avec le guichet unique de financement regroupant tous les PTF.

7. Sur le financement :

- ✓ sécuriser le statut du fonds annoncé, élargir la base des contributeurs (dont les collectivités locales) et articuler les apports avec le PND pour démarrer rapidement les actions prioritaires à fort impact ; et
- ✓ lancer un financement dédié avec une dotation initiale au FSM-TE, orientée vers deux priorités concrètes : l'intégration des PME locales et la mise en œuvre des plans provinciaux, avec des décaissements conditionnés à des résultats mesurables sur le terrain. Cela permettrait de démarrer promptement, de rester pragmatique et d'en récolter les résultats.

CONCLUSION

Les participants recommandent l'adoption formelle des documents stratégiques validés et appellent les pouvoirs publics, les partenaires techniques et financiers, ainsi que les acteurs du secteur privé à accompagner activement leur mise en œuvre.